

Excursions-Visites

Bruxelles, Gand, Bruges ou Liège...

La Belgique d'aujourd'hui conserve précieusement les vestiges de son passé, et c'est en compagnie d'historiens de l'art, qui vous guideront à travers ces cités, que nous vous proposons de découvrir et d'admirer les chefs-d'œuvre du patrimoine belge, depuis l'art des Primitifs flamands jusqu'à l'Art nouveau de Victor Horta. Bruxelles est également la capitale de l'Europe. Ces Cours de vacances vous permettront de visiter les institutions européennes.

Le campus universitaire

Les logements se trouvent sur le campus du Solbosch, au cœur des bâtiments universitaires.

Les chambres individuelles sont équipées de toute la literie (draps, couverture). À chaque étage de la résidence se trouve un coin cuisine, où les étudiant.e.s peuvent préparer eux-mêmes leurs repas.

Le séjour à la résidence universitaire est prévu du 17 juillet après-midi au 8 août au matin.

Le restaurant universitaire est accessible à tous les étudiant.e.s en journée. Il est fermé le soir ainsi que le week-end.

La bibliothèque

Vous aurez accès à toutes les bibliothèques de l'ULB qui contiennent plus d'un million de livres, dont deux cent mille en accès direct.

De plus, l'Université est abonnée à deux mille trois cents périodiques, que vous pourrez consulter à loisir.

Pour tout renseignement

Université libre de Bruxelles
Faculté de Lettres, Traduction et Communication
Coordination des Cours de vacances
Av. F.D. Roosevelt, 50, CP 175
1050 Bruxelles
T : +32 (0)2 650 24 47
M : cvulb@ulb.be
W : lrc.ulb.be/les-langues/cours-de-vacances

Présidente : Laurence Rosier
Vice-présidente : Françoise Chatelain

COURS
DE
VACANCES

tionnement en Langue et
Littérature françaises
18 juillet au 7 août 2020



En raison de la Covid-19, les cours d'été ont été adaptés afin d'offrir aux étudiant.e.s la possibilité de bénéficier d'un enseignement par classes virtuelles.

Une connaissance de base du français est exigée

Programme

Cours

Durant trois semaines, les étudiant.e.s pourront suivre un programme de cours adapté à leur niveau et assuré par des professeur.e.s spécialisé.e.s en FLE. L'apprentissage de la langue s'inscrit dans une démarche pragmatique (mises en contexte, ateliers d'écriture...) complétée par des rencontres avec des spécialistes de la culture et de la littérature (conférenciers, écrivains).

Les étudiant.e.s sont répartis en quatre niveaux.

Objectifs

Les Cours de vacances de Langue et Littérature françaises de l'ULB visent des objectifs linguistiques ET culturels :

- perfectionner les pratiques orale et écrite de la langue ;
- découvrir et étudier les cultures et les littératures francophones, plus particulièrement celles de la Belgique.

Diplômes

Un certificat d'assiduité sera délivré aux étudiant.e.s qui pourront faire la preuve de leur présence aux cours.

Horaire

Les cours se donnent du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 16h.

Test

Un formulaire de test sera envoyé avec la confirmation de votre inscription. Il est à compléter et à renvoyer avant le 1er juillet 2020.

FACULTÉ DE LETTRES, TRADUCTION ET COMMUNICATION

Cours de vacances - Perfectionnement en Langue et Littérature françaises



Quatre niveaux de perfectionnement

Perfectionnement I

Pratique orale	16h
Pratique écrite	16h
Phonétique corrective	8h
Grammaire en contexte	14h
Introduction à la lecture littéraire	6h

Perfectionnement II et III

Pratique orale	16h
Pratique écrite	8h
Phonétique corrective	8h
Grammaire en contexte	12h
Analyse de textes littéraires	6h
Littérature belge et élargissement culturel	10h

Perfectionnement IV

Pratique orale	16h
Pratique écrite	14h
Littérature belge	10h
Grammaire en contexte	12h
Conférences sur la Belgique : musique, BD, société, cinéma, histoire, littérature...	8h

Frais d'inscription

Aux cours uniquement	710€
Logement en chambre individuelle	420 €

Bourses

Un nombre limité de bourses couvrant l'inscription, le logement et une partie des frais de séjour sont allouées à des étudiant.e.s provenant de pays et de régions avec lesquels la Communauté française de Belgique (Wallonie-Bruxelles International) est liée par un accord culturel.

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à s'adresser à l'ambassade de Belgique dans leur pays d'origine, afin de savoir si un tel accord a été conclu entre la Communauté française de Belgique et leur pays.

Loisirs

Grâce à votre carte d'étudiant.e, vous pourrez bénéficier de réductions dans un grand nombre de salles de spectacles et de cinéma.

Des visites et des soirées culturelles (ciné-club, excursions...) sont organisées et encadrées après les cours pour les étudiant.e.s désireux.x.es de découvrir la Belgique et sa culture dans un cadre convivial.

Une connaissance de base du français est exigée.